



Rapport sur les consultations publiques sur la réforme électorale

Présenté par : David Christopherson, député (Hamilton-Centre), et Scott Duvall, député (Hamilton Mountain)

14 octobre 2016

Contexte

En réponse à la motion adoptée par la Chambre des communes, qui a mené à la constitution du Comité spécial sur la réforme électorale, les députés David Christopherson (Hamilton-Centre) et Scott Duvall (Hamilton Mountain) ont entrepris de consulter leurs électeurs sur divers aspects de la réforme électorale. Ces consultations ont pris deux formes principales.

Premièrement, un document a été envoyé par la poste dans toutes les résidences de Hamilton-Centre et Hamilton Mountain pour demander à tous les ménages leurs commentaires sur la réforme électorale. Le document contenait un court questionnaire et une section réservée aux commentaires.

Deuxièmement, une assemblée publique a été tenue à l'hôtel de ville de Hamilton le samedi 17 septembre 2016. L'assemblée a été organisée conjointement par les députés David Christopherson (Hamilton-Centre) et Scott Duvall (Hamilton Mountain). Un exposé sur le régime électoral actuel et les solutions de rechange possibles a été présenté par Craig Scott, professeur de droit, Osgoode Law School, et ancien député de Toronto Danforth. M. Scott a modéré une tribune ouverte à la suite de son exposé, et un questionnaire a été distribué à tous les participants puis remis aux organisateurs de l'assemblée publique à la fin de l'assemblée.

La section qui suit rend compte de la compilation des réponses reçues à jour à des questions spécifiques qui figuraient dans le document qui a été envoyé à tous les ménages et dans le questionnaire distribué lors de l'assemblée publique

Q 1. Les sièges d'un parti au Parlement devraient rendre compte du pourcentage de votes qu'il a obtenus.

Pas du tout d'accord	15	5	16	26	180	Tout à fait d'accord
----------------------	----	---	----	----	-----	----------------------

Q 2. Il est essentiel de travailler en collaboration et de disposer d'un appui pluripartite.

Pas du tout d'accord	10	8	16	35	172	Tout à fait d'accord
----------------------	----	---	----	----	-----	----------------------

David Christopherson, député
Hamilton-Centre
22, rue Tisdale Sud
Hamilton (Ont.) L8N 2V9
Tél. : 905-526-0770
Hamilton@davidchristopherson.ca
www.davidchristopherson.ca

Scott Duvall, député
Hamilton Mountain
555, rue Concession, unité 2,
2^e étage
Hamilton (Ont.) L8V 1A8
Tél. : 905-574-3331
scott.duvall@parl.gc.ca
scottduvall.ndp.ca

Q 3. Le fait d'avoir un représentant local est important à mes yeux.

Pas du tout d'accord	4	4	12	24	187	Tout à fait d'accord
----------------------	---	---	----	----	-----	----------------------

Q 4. Nous devrions rehausser la diversité et l'égalité entre les sexes au Parlement.

Pas du tout d'accord	18	9	12	45	130	Tout à fait d'accord
----------------------	----	---	----	----	-----	----------------------

Q 5. Il est temps de ramener à 16 ans l'âge requis pour voter et de mobiliser les jeunes davantage.

Pas du tout d'accord	58	17	37	25	38	Tout à fait d'accord
----------------------	----	----	----	----	----	----------------------

La section suivante rend compte des problèmes qui ont été soulevés lors de l'assemblée publique, dans le questionnaire ou dans la section réservée aux commentaires soit dans le document envoyé aux ménages, soit dans le questionnaire distribué lors de l'assemblée publique

- Lorsqu'elles ont dû répondre, dans le questionnaire qui a été distribué lors de l'assemblée publique, à la question de savoir si le mode de scrutin du Canada doit changer, 56 personnes ont répondu par l'affirmative et une seule personne a répondu par la négative.

- À la question de savoir, dans le questionnaire qui a été distribué lors de l'assemblée publique, si un mode de scrutin devrait faire en sorte que chaque vote compte :

Pas du tout d'accord	2	0	2	2	51	Tout à fait d'accord
----------------------	---	---	---	---	----	----------------------

- À la question de savoir, dans le questionnaire qui a été distribué lors de l'assemblée publique, si le mode de scrutin devrait produire un gouvernement majoritaire même si un parti n'obtient pas une majorité du vote populaire :

Pas du tout d'accord	53	7	4	1	2	Tout à fait d'accord
----------------------	----	---	---	---	---	----------------------

- La grande majorité des participants à l'assemblée publique ainsi que ceux qui ont répondu à notre 10 %, nous ont dit que tout nouveau mode de scrutin devrait comporter un élément de représentation proportionnelle.
- Une personne a indiqué que le régime de représentation proportionnelle pure était le plus équitable. Toutefois, en ce qui concerne le régime de représentation proportionnelle pure, plusieurs électeurs ont dit craindre que les listes de RP soient fermées (choisies par des « initiés » du parti) et que la RP puisse créer des gouvernements de coalition qui sont inefficaces. D'autres ont mentionné la nécessité de fixer un nombre de votes minimum afin de réduire l'influence de « partis d'intérêt spécial » au Parlement.
- Si de nombreuses personnes ont répondu que la représentation locale était importante pour elles, nous avons reçu un commentaire selon lequel un nouveau mode de scrutin pourrait améliorer la représentation locale, alors

qu'un autre répondant a dit avoir l'impression que la représentation au niveau fédéral n'était pas aussi importante qu'à d'autres paliers de gouvernement.

- Dans notre questionnaire, nous avons demandé quel était le mode de scrutin qui convenait le mieux au Canada, et avons obtenu les réponses suivantes :
Représentation proportionnelle pure (11 réponses)
Scrutin à vote unique transférable (1 réponse)
Système de représentation proportionnelle mixte (37 réponses)
Système majoritaire uninominal à un tour (3 réponses)
Autre (4 réponses). Une personne ayant sélectionné « autre » a exprimé sa préférence pour un système proportionnel rural-urbain.
- Il faut se pencher sur la question des sièges/de la représentation autochtones. Un intervenant a dit avoir le sentiment que la représentation proportionnelle aiderait à obtenir une représentation accrue des Premières Nations, des Autochtones et des Inuits. Un autre intervenant a discuté du modèle de la Nouvelle-Zélande, qui réserve sept sièges aux représentants maoris/autochtones.
- Lors de notre assemblée publique, certains ont dit craindre que les communautés du Nord soient sous-représentées et a ajouté qu'il était nécessaire que les voix du Nord soient entendues comme étant égales aux voix citadines.
- Plusieurs personnes ont répondu à notre 10 % en disant croire qu'un régime électoral ne devrait pas avoir comme objectif de rehausser la diversité et que le « meilleur candidat » devrait l'emporter.
- Le vote obligatoire a été décrit à l'assemblée publique et dans une réponse au 10 % comme étant une façon positive d'accroître la participation des électeurs.
- Le vote électronique a été désigné également comme étant une façon possible de faciliter le vote.
- Plusieurs personnes ont exprimé des réserves à l'égard de la possibilité d'abaisser l'âge requis pour voter, expliquant que de nombreux jeunes ne sont pas suffisamment informés/murs pour participer au processus électoral. À la question de savoir si l'on devrait ramener à 16 ans l'âge requis pour voter, 18 répondants ont répondu par l'affirmative, 21, par la négative, et 27 répondants n'étaient pas certains.
- Les sentiments étaient partagés en ce qui concerne la nécessité de tenir un référendum sur le changement du mode de scrutin. Des commentaires ont été formulés au cours de l'assemblée publique en faveur de la tenue d'un référendum avant tout changement, tandis que d'autres ont plaidé en faveur de la tenue d'un référendum une fois que les Canadiens auraient eu l'occasion d'essayer le nouveau régime (comme on l'a fait en Nouvelle-Zélande). Voici ce qui est ressorti du questionnaire que nous avons distribué lors de l'assemblée publique : en ce qui concerne la réforme de notre mode de scrutin, le gouvernement devrait : agir seul (aucune réponse), obtenir un soutien multipartite (44 réponses), tenir un référendum avant d'adopter un nouveau mode de scrutin (7 réponses), tenir un référendum après que les Canadiens ont eu l'occasion d'essayer le nouveau mode de scrutin (6 réponses).
- Lors du référendum qui a été tenu précédemment sur la réforme électorale en Ontario et du référendum qui a été tenu récemment sur « Brexit » au Royaume-Uni, plusieurs personnes ont dit craindre qu'un référendum soit un échec par suite de campagnes de désinformation et que les électeurs ne disposent pas de connaissances suffisantes sur la question.

Ce rapport est soumis conjointement par :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Christopherson', with a long horizontal stroke extending to the right.

David Christopherson, député
Hamilton-Centre

A handwritten signature in black ink that reads 'Scott Duvall' in a cursive style.

Scott Duvall, député
Hamilton Mountain